

Investir dans les entreprises d'avenir !

Le crowdfunding ou financement participatif est en train de devenir plus qu'un simple phénomène de mode. Il permet à des particuliers d'investir dans des entreprises en devenant et à des retraités d'avoir parfois un excellent retour sur investissement ! Explications.





MIEUX QUE LA BOURSE !

Plus tangible que les actions en bourse, le crowdfunding inspire désormais une certaine confiance aux investisseurs même inexpérimentés. C'est sans doute grâce aux valeurs des plateformes qui s'engagent à accompagner le projet, à communiquer de son avancement et des remboursements. Résultat, les jeunes actifs ne sont pas les seuls à faire partie de la communauté du crowdfunding. Les retraités sont de plus en plus intéressés par le financement participatif qu'ils voient comme une alternative à des investissements de long terme tel que la loi Pinel, les SCPI, ou les assurances-vie.

DES MOTIVATIONS DIVERSES

Si les seniors d'aujourd'hui sont de plus en plus ouverts à ce type de placements, c'est parce qu'ils sont bien plus et mieux connectés qu'avant. Le financement participatif est un engagement solidaire qui permet de soutenir des projets ayant du sens, porteurs de valeurs, et d'aider des jeunes à se lancer. Une façon de rendre à la société ce qu'elle nous a donné, mais pas que.

ON AIDE LES AUTRES

Voici un mode de soutien nouveau qui permet de financer des projets humanitaires, solidaires, durables, environnementaux.

CELA FÉDÈRE LES GÉNÉRATIONS

Les projets proposés attirent une vraie communauté autour d'une idée, une valeur ou même un artiste. Cela soutient des idées intergénérationnelles.

ON EST EN DIRECT

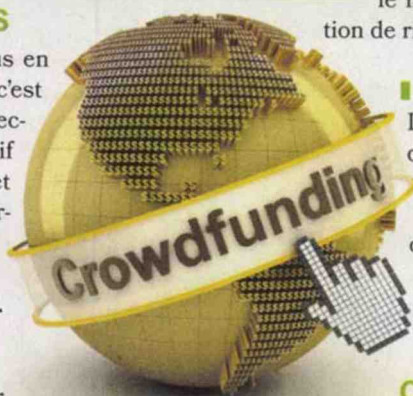
Les plateformes de crowdfunding permettent de prêter de l'argent sans intermédiaires. On est séduit par une idée sur

DE BONS RENDEMENTS

La plupart des plateformes de crowdfunding propose des rendements de l'ordre de 6% à 12% pour une entrée de gamme de 20€, 100€ ou 1000€, ce qui est au final très peu pour un placement financier. Le rendement exprime le risque, ce qui définit la plupart des investissements de crowdfunding comme risqués. Cependant, la fiscalité récompense le risque en passant de 39,5% à 30% pour le crowdfunding immobilier.

12 MEILLEURS RENDEMENTS

- IMMOCRATIE 13,1%
- RAIZERS 10%
- BIENPRÊTER 10%
- CLUBFUNDING 9,8%
- HOMUNITY 9,4%
- LYMO 9,3%
- KOREGRAF 9%
- WISEED 8,95%
- FUNDIMMO 8,84%
- PRETUP 8,37%
- BOLDEN 7,93%
- LES ENTREPRÊTEURS 7,8%



un site et on se lance en direct, en espérant toucher à terme des intérêts. Depuis 2014, chacun peut consentir un prêt sans passer par une banque. Ces prêts d'un nouveau genre s'élèvent en moyenne à 561 € par contributeur et sont affectés à 80% à des projets de créations d'entreprises, avec l'espoir d'un retour sur investissement.

ON PEUT GAGNER DE L'ARGENT

Le crowdfunding intègre généralement l'idée d'une récompense via un remerciement, un produit en nature, voire de l'argent si le projet décolle. On peut aussi prendre une participation en capital dans une start-up. Dans ce cas, le financement participatif implique une notion de risque comme dans tout placement.

ON PARTICIPE À L'ÉCONOMIE

Le crowdfunding permet aussi et surtout de donner un sens à son argent et de participer à la vie économique de son pays, en aidant à la création d'entreprises et d'emplois. Chacun peut ainsi devenir actionnaire d'une société pour une centaine d'euros.

DES ASSURANCES CONTRE LE RISQUE

Si vous avez peur de perdre votre investissement, sachez que certaines plateformes proposent des assurances. Les assurances prêteurs (ou garantie de capital) mises en place par *Bienprêteur*, *Pretup* et *Prexem* permettent aux prêteurs de récupérer une partie de leur investissement en cas de défaut. Et parfois, cela ne se fait pas au détriment des taux. Dans ce cas, c'est 100% gagnant ! ■ I.N.

EPARGNE-RETRAITE : LE CROWDFUNDING RECONNU

Les versements dans un plan d'épargne retraite ayant donné lieu à l'ouverture d'un compte-titres sont affectés à l'acquisition de titres financiers offrant une protection suffisante de l'épargne investie et figurant sur une liste fixée par voie réglementaire, y compris les titres intermédiés par les conseillers en investissements participatifs. Le projet de loi PACTE donne une forte crédibilité au crowdfunding. De même que les fonds ISR (Investissement Socialement Responsable) seront également éligibles aux contrats d'épargne-retraite.